

Inscription des Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles (CPGE) en 2^{ème} année de licence

Cette procédure s'adresse aux inscrits en deuxième année de CPGE dans un lycée ayant conventionné avec l'Université Jean Monnet.

Deux types de candidats sont concernés.

Vous étiez inscrits à l'Université Jean Monnet en 2022/2023

1^{ère} étape : Réinscription administrative en ligne (Entre le 07 septembre et le 18 octobre 2023)

<https://reinscription.univ-st-etienne.fr/>

Cette procédure se décline en fonction de la situation sociale de l'étudiant (boursier ou non). Le paiement s'effectue en ligne par CB.

2^{ème} étape : Pour les boursiers, envoi du justificatif de bourses et l'attestation CVEC 2023-2024 (Entre le 07 septembre et le 18 octobre 2023)

Envoi en ligne de votre justificatif de bourse :

<https://demat-pj.univ-st-etienne.fr/>

3^{ème} étape : Envoi de votre certificat de scolarité et de votre vignette (Entre le 25 septembre et le 31 octobre 2023)

Lorsque votre dossier sera validé, votre établissement recevra votre certificat de scolarité et votre vignette 2023/2024 à coller sur votre carte multiservices Izly

Vous n'étiez pas inscrits à l'Université Jean Monnet en 2022/2023

1^{ère} étape : Connexion sur <http://MesServices.etudiant.gouv.fr>, afin de souscrire à la **CVEC** (Contribution Vie Etudiante et de Campus)

2^{ème} étape : Téléchargement du dossier d'inscription 2023/2024 (Pdf remplissable) :

<https://www.univ-st-etienne.fr/fr/formation/inscriptions-admissions/modalites-d-inscriptions/dossier-d-inscription-administrative.html>

3^{ème} étape : Envoi par mail du dossier complété et des pièces justificatives* à inscription@univ-st-etienne.fr
(date limite d'envoi des dossiers : 18 octobre 2023)

* Important : Il est obligatoire de joindre à votre dossier d'inscription les pièces justificatives suivantes :

- Attestation CVEC 2023 /2024
- Certificat de scolarité 2023/2024 justifiant votre inscription en CPGE
- Photo d'identité (format JPEG)
- Attestation de bourse (si vous bénéficiez d'une bourse sur critères sociaux)

4^{ème} étape : Une fois votre dossier saisi, vous serez contacté par mail pour le règlement des frais d'inscription

5^{ème} étape : Envoi de la carte multiservices Izly (avant le 31 Octobre 2023)

Lorsque votre dossier sera validé, votre établissement recevra votre certificat de scolarité et votre carte multiservices Izly.

Pour toutes difficultés liées à ces opérations, les étudiants sont invités à utiliser l'adresse : inscription@univ-st-etienne.fr